

Affaire suivie par :

Marie MARBAIX

Acheteuse au SRAPI

Tél. : 03 20 15 66 72

Mail : srapi.achats@region-academique-hdf.fr

A Lille, le mercredi 22 avril 2026,

OBJET : Marché de gré-à-gré portant sur mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de rénovation du complexe d'étanchéité de la toiture du site Île-de-France, regroupant des services de l'Éducation nationale à Bruay-la-Buissière

Madame, Monsieur,

Votre entreprise étant susceptible de répondre à la présente consultation, nous vous invitons à télécharger les pièces techniques du dossier de consultation, comprenant :

- L'acte d'engagement valant cahier des clauses particulières (AE valant CCP) ;
- Le programme de l'opération ;
- Les pièces techniques relatives à l'opération :
 - Plans bâtiment et toiture ;
 - Dossier Technique Amiante ;
 - Étude thermique AVP ITE 2025 ;
 - Rapport sondage étanchéité - SENE - 2022 ;
 - Réfection toiture salle de documentation centrale – 2014 ;
- L'attestation sur l'honneur de non interdiction à soumissionner, à compléter et signer.

Le téléchargement de ces documents s'effectue via la plateforme PLACE, via le lien suivant :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2987368&orgAcronyme=f0g>

L'appréciation de l'offre économiquement la plus avantageuse s'opère en fonction des critères pondérés suivants :

- Critère 1 : valeur technique appréciée au regard du mémoire méthodologique (pondération 30%) ;
- Critère 2 : prix de la prestation (pondération 50%) ;
- Critère 3 : qualité des références professionnelles (pondération 20%).

Si vous souhaitez participer à cette consultation, je vous invite à faire parvenir les éléments de votre offre :

- **L'AE valant CCP, dûment complété et signé ;**
- **Un mémoire méthodologique (8 pages maximum) détaillant :**
 - La compréhension de la problématique et des difficultés de mise en œuvre, ainsi qu'une reformulation du contexte de la mission et des enjeux associés ;
 - La méthodologie envisagée et l'organisation proposée pour répondre aux exigences du programme, avec le détail des missions de chaque intervenant ;
 - La composition et l'organisation de l'équipe, accompagnées du CV de chaque intervenant, précisant le niveau de responsabilité, les qualifications, l'expérience et les compétences de chacun. Les CV fournis devront correspondre aux personnes qui réaliseront effectivement les prestations ;
- **Des références de prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années,** indiquant pour chaque projet : le montant de l'opération ou du lot, le maître d'ouvrage, l'année de réalisation et une brève description des missions effectuées ;
- **Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires annuel global concernant les prestations objet du marché** au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- **Les certificats de qualifications professionnelles**, ou tout autre moyen de preuve équivalent (certificats d'identité professionnelle, références, etc.), en lien avec l'objet du marché et attestant de la capacité professionnelle du candidat ;
- **Le programme accepté et signé** sans aucune modification ;
- **Un RIB** au format PDF ;
- Vos **attestations de responsabilité civile professionnelle et décennale** en cours de validité ;
- **L'attestation sur l'honneur de non interdiction à soumissionner, complétée et signée.**

Ces éléments doivent être déposés sur le profil acheteur via la plateforme PLACE.

La date limite de réception des offres est le **mercredi 13 mai 2026, à 12h00**.

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique, vous pouvez contacter le SRAPI à l'adresse mail suivante : srap.achats@region-academique-hdf.fr avec en copie : herve.graff@region-academique-hdf.fr ou directement via la messagerie de la PLACE.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les trois candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes, à l'issue d'une première analyse. Il pourra également attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.



Pièces à fournir par le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché :

Pièces à fournir par le candidat qui se présente seul ou par le mandataire d'un groupement :

- Si l'offre n'a pas été signée lors du dépôt : **l'acte d'engagement dûment signé** accompagné d'un **RIB**, des **pouvoirs du signataire** et en cas de groupement, des **pouvoirs des cotraitants donnant mandat au mandataire** de les représenter dans le cadre du marché ;

Pièces à fournir par le candidat qui se présente seul ou par tous les membres d'un groupement :

- La **liste nominative des salariés étrangers** employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du code de travail. Cette liste précise, pour chaque salarié, sa date d'embauche, sa nationalité et le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail (article D 8254-2 du code du travail) ;
- Les documents relatifs aux **pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société**, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société ;
- Une **attestation d'assurance RC et décennale** en cours de validité ;
- Un **extrait de l'inscription au RCS** (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois ;
- Une **attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale** (attestation de vigilance), prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions, datant de moins de 6 mois (articles D. 8222 5 1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale) ;
- Une **attestation de régularité fiscale**, datant de moins de 6 mois. Le candidat fournit les attestations et certificats délivrés par les administrateurs et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus
- **Copie du ou des jugements prononcés** si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Le cas échéant, tout autre élément justifiant qu'il(s) ne se trouve(nt) pas dans un des cas d'exclusions prévues des articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique.

En sus, les attestations d'assurance visées ci-dessus seront remises avant la notification du marché.

Si le soumissionnaire ne peut produire les justificatifs dans le délai mentionné par l'administration à compter de la demande, son offre est rejetée. Le représentant du pouvoir adjudicateur présente alors la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

Le cas échéant, la communication de la liste mentionnée ci-avant doit être effectuée tous les six mois, jusqu'à la fin de l'exécution du marché, exclusivement via la plateforme APPROVAL <https://www.aproval.com/fr/achats/>.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.